

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen = Swiss forestry journal = Journal forestier suisse
Herausgeber: Schweizerischer Forstverein
Band: 143 (1992)
Heft: 12

Buchbesprechung: Buchbesprechungen = Comptes rendus de livres

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHEVALLIER, *et. al.*:

**Foresterie paysanne et communautaire.
Aperçu d'une décennie et perspectives
opérationnelles**

Dessins de J. Menoud. 127 p. Publ. de la Direction de la coopération au développement et de l'aide humanitaire (DDA) et de l'Organisation suisse pour le développement et la coopération (Intercoopération), Berne, 1991. Ouvrage disponible auprès d'Intercoopération, Maulbeerstr. 10, 3001 Berne.

L'ouvrage expose d'abord l'évolution de la foresterie tropicale. Avant 1970, les actions de développement des forestiers tropicaux étaient limitées à quelques interventions de conservation dans les forêts domaniales et à la mise en œuvre de plantations industrielles.

Il y a 15 ans, une sécheresse au Sahel toucha durement les pays du sud du Sahara. Elle mit en évidence la nécessité, pour lutter contre la désertification, d'une protection et d'une reconstitution de toute la végétation ligneuse. On chercha alors à opérer à partir des villages perdus dans la brousse.

Ainsi naquit le concept de «foresterie paysanne et communautaire» (FPC). La FPC s'attache à traiter tous les problèmes d'organisation, de formation et de promotion liés à l'arbre et à la végétation ligneuse. Elle s'inscrit dans une vision large d'aménagement et de gestion des ressources naturelles d'un terroir villageois.

La FPC cherche autant à conserver les restes de forêts naturelles – souvent bien dégradées – qui subsistent entre les villages, qu'à créer de nouveaux boisements. Elle s'attache non seulement à la promotion de la forêt, mais aussi à celle de l'arbre et de l'arbuste dans le cadre d'actions agroforestières. Elle encourage des plantations dans les champs de cultures. Elle soutient la reconstitution des haies, des cordons boisés le long des cours d'eau et des plantations d'ombrage dans les villages et le long des chemins.

La FPC cherche à restaurer l'aire forestière autant pour l'exercice des fonctions de protection que pour la satisfaction des nombreux besoins des populations en bois de chauffe, en bois de construction et en produits secondaires comme par exemple la pharmacopée ou les petits fruits.

Les programmes FPC sont généreux et bien ciblés pour améliorer les conditions de vie difficiles des paysans des pays en voie de déve-

loppement. Ils rencontrent toutefois de très nombreuses difficultés de mise en œuvre. Difficultés d'encadrement d'abord. L'agent fonctionnaire du service des forêts n'est pas a priori un vulgarisateur habile, méthodique et admis par les villageois. Difficultés foncières ensuite. Les régimes de tenure des terres sont bien souvent un obstacle au reboisement, car celui qui plante ne sera pas toujours celui qui va bénéficier des fruits de son travail.

Difficultés techniques enfin, car reboiser et protéger la végétation ligneuse tropicale avec les paysans, requiert un savoir-faire qui est peu connu ou qui n'a pas encore été suffisamment développé par les forestiers.

L'ouvrage de la DDA/IC s'appuie sur une décennie de projets forestiers cofinancés par la Suisse et réalisés dans les pays en développement en Amérique latine et en Afrique.

Il décrit les acteurs, les actions et le cadre dans lequel s'inscrit la FPC au moyen de plusieurs exemples concrets. Il présente les méthodes de planification, de vulgarisation et de gestion des projets FPC. Il rend attentif à certaines difficultés et donne quelques recommandations pour la réussite d'une telle approche de développement au niveau d'un village, d'une région ou d'un pays. Grâce à une abondante bibliographie alphabétique et thématique, la possibilité d'approfondir le sujet est donnée au lecteur intéressé.

Si aujourd'hui l'ensemble de la communauté internationale s'alarme volontiers de la disparition des forêts tropicales, elle paraît toutefois totalement démunie de solutions réalistes et de méthodes d'approche efficaces pour les protéger contre cette dégradation alarmante.

La FPC a le mérite de montrer une voie, certes difficile, pour relever ce déficit. Elle propose une approche forestière très globale qui nécessite du corps forestier une aussi grande ouverture pour la vulgarisation que pour la sylviculture.

Le mérite de la coopération suisse au développement est d'avoir mis en place les premiers projets FPC il y a 10 ans déjà, grâce à une collaboration nord-sud très étroite entre des forestiers, des agronomes, des sociologues et des aménagistes. Sur la base des expériences vécues sur le terrain, les résultats sont prometteurs.

A lire absolument par les forestiers qui voyagent sous les tropiques ou veulent y travailler.

J.-F. Métraux